



COMITÉ DE L'EAU ET
DE LA BIODIVERSITÉ
G U Y A N E

COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUYANE

Séance du 13 novembre 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-12

Avis sur les documents relatifs à la consultation du public et des assemblées sur les questions importantes du territoire en matière de gestion de l'eau

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

DECIDE

Article 1

D'émettre un avis favorable sur les documents de consultation du public sur les questions importantes du territoire guyanais en matière de gestion de l'eau.

Fait et délibéré à Matoury le 13 novembre 2024,

Le Président du Comité de
l'Eau et de la Biodiversité

Patrick LECARTE